



REUNION des Présidents de clubs du 26 septembre 2013 à St LÔ

Absents : Gisèle HUET, Cédric GRZEMSKI

Absents excusés : Archange OUIN, Damien LETULLE

Introduction :

- Le président regrette l'absence de certains présidents de clubs à cette réunion. Si certains présidents ne peuvent venir ils peuvent déléguer un membre de leur club.
- Le département de la manche est maintenant bien représenté au sein de la ligue de Normandie de tir à l'arc, avec comme élus ; Josiane GIBERT, Maureen LEBOUTEILLER, Gérard GUINGOUAIN, Sylvère GARNIER, Damien LETULLE.

Membre coopté Gérard LEVAVASSEUR, et participants a différentes commissions ; Ludovic GAUTIER, David BESSIN et Gérard LEGOUPIL.

Tenue des archers et publicité :

- La tenue doit être blanche, sauf s'il y a une tenue de club auquel l'archer appartient.
- La publicité est autorisé mais réglementé voir (info ligue n°4), les organisateurs de compétitions, les présidents de clubs et les arbitres doivent être vigilant pour la mise en application des règles fédérale. Si un archer ne respecte pas les dites règles il lui sera demandé de changer de tenue.

E.2 POUR LES COMPETITEURS

E.2.1 : Les compétiteurs peuvent porter de la publicité en plus des marques de fabrique normales du fabriquant.

E.2.2 : Les compétiteurs peuvent avoir de la publicité sur leur équipement technique personnel (arcs, sacs, etc...) en plus des marques de fabrique originelles.

E.2.3 : La publicité se référant aux articles E.2.1 et E.2.2 ne peut excéder 400cm² par article. Les dossards ne sont pas couverts par cet article.

E.2.4 : Les marques de fabrique se référant aux articles E.2.1 et E.2.2 ne peuvent excéder 30cm², à l'exception des marques de fabrique sur les arcs et les stabilisateurs.

E.2.5 : Les décisions annoncées aux articles E.2.1, E.2.2, E.2.3 et E.2.4 doivent être également observées par les capitaines d'équipes et tous les officiels présents sur le terrain de compétition.

E.2.6 : Sur les tenues de club, les surfaces s'entendent tous sponsors compris, ceux du club comme les sponsors personnels.

- Lors de compétitions sur plusieurs jours, un archer tirant le samedi **devra être en tenue le dimanche pour monter sur le podium.** Un archer qui

n'aura pas sa tenue ne pourra pas se voir remettre sa récompense ni sur le podium ni devant le podium.

Licence dématérialisé :

- La photo doit être validée par le président de club

Certificat médical :

- La validité du certificat médical est sous la responsabilité du président de club.

Un archer qui ne peut prouvé son identité au greffe d'une compétition ne peut pas tirer.

Gérard LEGOUPIL arbitre responsable du CD 50 confirme ces nouvelles dispositions.

Article C.9 des règlements généraux

« Pour prendre part à la compétition, l'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.

Lors du passage au greffe l'un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un d'eux :

- présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo.
- présentation d'une « attestation de licence dématérialisée avec photo » sur un support informatique : type Smartphone ou tablette.
- communication du n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité.
- passeport sportif : il comporte la photo + le n° de licence.

L'obtention d'une licence ouverte à la compétition sous-entend lors de sa souscription, un contrôle strict de l'attestation de non contre-indication à la pratique en compétition par le président de club. De ce fait cette pièce ne fait pas partie des justificatifs qui peuvent être demandés au greffe d'une compétition. »

Recyclage arbitres et entraîneurs:

- Le CD 50 prend à sa charge les frais de recyclage des arbitres, de ce fait les clubs ne doivent pas payer cette participation à la ligue. Il est demandé à tous les présidents et/ou arbitres de passer par Gérard Legoupil pour toutes les inscriptions concernant l'arbitrage.
- Pour les entraîneurs deux formations continues sont prévues à la ligue :
 - Le 17 novembre 2013 : «Les échauffements : pourquoi et comment ?»
 - Le 22 décembre 2013 : «Préparation mentale»
- Un forum des entraîneurs est prévu le 5 avril 2014 à Houlgate
- Pour la prochaine saison un recyclage organisé sur le département 50 est à prévoir.

Formations :

- Le 3 novembre 2013 un stage jeune sera organisé à Coutances, et le 10 novembre c'est un stage archer qui sera organisé à Coutances.
- Le 25 février à Coutances sera organisé un stage rassemblant les équipes en vue des Interdépartementaux
- Un stage nature sera organisé à ST LO (date à définir)

Matériel :

- Le CD 50 met en location ou gratuitement a la disposition des clubs des matériels comme : Chronotir, tente, filets, cibles 3D, scoreur, banderoles et flammes. Les demandes sont a adressées a Maureen LEBOUTEILLER.

Label 2014 :

- Pour la prochaine campagne de labellisation une réunion spéciale sera organisée dès que Jean Bernard LANON aura les informations sur cette nouvelle campagne. Même si la proportion des clubs labellisés sur le département 50 est forte, certains ne le sont pas encore. Il est souhaitable que les clubs concernés doivent entrer dans cette démarche de labellisation.

Assemblée générale :

- L'ag du CD 50 aura lieu à Saint hilaire du Harcouët le 31 janvier 2014.

Compétitions :

- Le championnat de ligue individuel en salle sera cette saison organisé dans le département de la Manche, IL y a un problème de salle sur Cherbourg. Patrick DUFOUR devrait donner des informations rapidement afin de savoir si nous devons changer de ville
- Les championnats de ligue FITA et Fédéral seront organisé à Houlgate les 26 et 27 juin 2014
- Pour les DR des ententes de club pourront être crée pour constituer des équipes.(attente des décisions de la ligue)
- Championnat 50 en salle individuel sera organisé par le club de Donville.
- Championnat 50 par équipe de club sera organisé par le club d'Agneaux.

Championnats départementaux extérieurs :

- 4 mai Les Pieux 3D chpt 50
- 11 mai Donville les Bains chpt ligue de tir campagne.
- 17/18 mai Coutances DR
- 25 mai Agneaux Fédéral chpt 50
- 7/8 juin Les Pieux Fédéral et FITA
- 14/15 juin Montebourg DRE
- 22 juin Villedieu Fita chpt 50, et une compétition fédérale
- 28 juin rassemblement jeune à Montebourg
- 7 septembre St Lô chpt 50 nature

Les concours peuvent être inscrits dès maintenant sur le site fédéral.

Divers :

- Pour les flèches de progression blanches, noires et bleues, Françoise LEGOUPIL doit renvoyer dans les clubs la fiche de demande d'attribution.
- Transfert de club ouvert du 1^{er} octobre au 30 novembre.
- Tout le monde n'a pas eu son challenge à la fin de la saison salle à Vasteville.
- Gérard LEGOUPIL annonce le calendrier des arbitrages, celui-ci est visible sur le site du CD50.

Résultats du Challenge des clubs :

- 1^{er} Saint Lô bon d'achat de 250€
- 2^e ASAM 150€
- 3^e Agneaux 100€

Le classement est sur le site du CD50.

Tir BEURSAULT :

- Remise des médailles aux clubs concernés.

Stage jeunes dirigeant :

- Un stage est organisé du 20 au 26 octobre 2014 pour la formation des jeunes dirigeants de 16 à 19 ans inclus. Le coût est de 150€ un tiers est pris par la ligue. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du président.

Le Président
Gérard LEVAVASSEUR

Le Secrétaire
Jean Bernard LANON